



RÈGLEMENT DU MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël, organisé par la MJC Amanvillers, se déroulera le samedi 14 novembre de 16h00 à 21h00 et le dimanche 15 novembre de 10 h à 17 h à la salle polyvalente . L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Note : l'entrée de la salle polyvalente est **interdite aux animaux**.

1. Participants

Chaque exposant s'engage **OBLIGATOIREMENT** à tenir son stand durant les 2 jours et pour les plages horaires du marché.

Le marché est ouvert : aux artisans, aux particuliers et aux associations.

Les produits proposés doivent être en lien avec l'esprit de Noël (décoration, créations artisanales, cadeaux...) tout fait mains . **La restauration est réservée à la MJC.**

Pour conserver l'attractivité du marché de Noël, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants par spécialité.

2. Inscriptions

Les emplacements sont attribués en fonction des places disponibles, en tenant compte de l'arrivée des demandes. L'organisateur se réserve le choix exclusif des exposants qui seront retenus.

Le bulletin d'inscription et l'intégralité des documents demandés sont à retourner au plus tard le **8 novembre 2026** par courrier à l'attention de Mme Lamotte Agnès – 9 rue de Champagne – 57865 Amanvillers ou par mail : lamotteagnes57865@gmail.com - Contact : 06/77/49/19/45

Documents obligatoires :

Pour tous : Bulletin d'inscription

Professionnels : Justificatif d'activité (Kbis, SIRENE, Chambre des Métiers, CCI...)

Particuliers : Attestation sur l'honneur

⚠ Tout dossier incomplet sera refusé.

Une confirmation d'inscription sera envoyée après validation du dossier.

3. Installation des stands

L'installation des exposants sera possible le samedi 14 novembre à partir de 13h. Les stands devront être complètement installés pour 15h30 maximum. Tout emplacement inoccupé le samedi à 14h30 ne sera plus réservé et pourra être attribué à un autre exposant, sans dédommagement. En cas de désistement moins de 8 jours avant le début de la manifestation, aucun remboursement ne pourra être effectué.

- **le samedi ouverture au public de 16 h à 21 h**
- **le dimanche ouverture au public de 10 h à 17 h**

5. Présentation des stands

- Décorer son stand dans l'esprit de Noël, afficher clairement les prix de vente, dissimuler les cartons et emballages
- Les nappes devront être de couleur rouge, verte ou blanche avec des décors de Noël ou pas.

6. Matériel et électricité

Tables et chaises seront fournies, nous n'avons pas de grilles d'exposition à mettre à votre disposition. Pensez à prendre vos rallonges électriques, conformes aux normes de sécurité, il y a très peu de prises électriques dans la salle.

7. Restauration

Une restauration a lieu à l'extérieur sous chapiteaux, possibilité de restauration rapide sur place à charge de chacun le samedi soir et le dimanche midi. Pas de restauration le samedi midi.

8. Responsabilité

Chaque exposant reste responsable :

- De son matériel, de ses marchandises, de son assurance.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de vol, perte ou dégradation.

9. Droit à l'image

Les exposants acceptent que des photos ou vidéos de leur stand soient réalisées pour la communication du marché.

10. Acceptation du règlement

Le non-respect du règlement peut entraîner l'exclusion du marché, sans remboursement.

UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS

Attestation sur l'honneur pour les particuliers

Un marché de Noël est organisé par la MJC AMANVILLERS les 14 et 15 novembre 2026 à la salle polyvalente, rue du stade - Amanvillers

Je soussigné(e) _____

Né (e) le _____ à _____

domicilié(e) _____

☐ Participant non professionnel à la vente désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur n'avoir pas participé à plus de deux ventes dans l'année de même nature

☐ Déclare que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels.

☐ Certifie avoir pris connaissance du règlement du marché de Noël et m'engage à le respecter.

Fait à _____, le _____ .

Signature, précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

UNIQUEMENT POUR LES PROFESSIONNELS

Attestation sur l'honneur pour les PROFESSIONNELS

Marché de Noel organisée par la MJC AMANVILLERS les 14 et 15 novembre 2026

Je soussigné(e) _____

né(e) le _____ à _____

domicilié(e)
_____ ,

☐ Participant au marché de Noel désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets liés à mon activité.

☐ **Justificatif d'activité à joindre** : (Kbis, SIRENE, Chambre des Métiers, CCI...)

☐ Certifie avoir pris connaissance du règlement du marché de Noël et m'engage à le respecter

Fait à _____, le _____ .

Signature, précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé ».



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre marché de Noël 2026 qui aura lieu les 14 et 15 novembre à la salle des fêtes d'Amanvillers. Si vous souhaitez y participer, transmettez avec votre inscription une photo de votre activité ou de votre stand.

*Afin de valider votre candidature nous adresser votre email ou une enveloppe timbrée avec vos coordonnées pour vous transmettre l'acceptation de votre candidature. **Votre dossier ne sera pas pris en compte si nous n'avons pas de photo de votre stand et la mention « rubrique activité » REMPLIE. Merci***

Les réservations seront closes et enregistrées à réception de votre règlement. En cas de désistement sans prévenir moins d'une semaine avant la manifestation, la réservation restera acquise à l'association.

Seuls des articles produits par vous-même seront présentés.

Dossier d'inscription et paiement à transmettre avant le 8 novembre à l'adresse suivante : Mme Agnès Lamotte, 9 rue de Champagne - 57865 Amanvillers (renseignement par email lamotteagnes57865@gmail.com)

A RENDRE POUR LE 8 NOVEMBRE 2026

NOM / PRENOM :

ADRESSE :

N° TEL. : e-mail :

ACTIVITE PROPOSEE (obligatoire) : Si l'activité n'est pas précisée, votre demande ne sera pas prise en compte même si « CELLE-CI A ETE TRANSMISE PAR EMAIL »

Je certifie que les articles présentés sont de ma fabrication : oui ☐

J'aimerais disposer d'un raccordement électrique : oui ☐ non ☐

Je travaillerai sur place : oui ☐ non ☐

Règlement :

Tarif unique pour les 2 jours obligatoirement

☐ 20 € pour 2 tables

☐ 10 € pour 1 table

Règlement : **(Par chèque à l'ordre de la MJC AMANVILLERS)**
(Virement nous demander le RIB de la MJC)